

question à l'honorable ministre des Finances. Voudrait-il dire si le gouvernement étudie sérieusement la demande qui lui a été faite la semaine dernière par le ministre des Finances du Québec de retourner à cette province les 200 millions de dollars qui y ont été perçus à titre de la supposée taxe de progrès social?

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, sans accepter le chiffre cité, qu'il me soit permis de dire que la question a été discutée plusieurs fois et que le gouvernement du Canada a bien précisé sa position.

L'hon. M. Ricard: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Faut-il comprendre que le gouvernement refuse d'envisager la question comme l'ont demandé les gouvernements provinciaux?

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES CLAUSES NON MILITAIRES DE TRAITÉ DE L'OTAN

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. A la suite de la parution hier dans un journal de Toronto d'une lettre de M. Escott Reid qui disait que les clauses non militaires du Traité de l'OTAN, y compris l'engagement de faire régner la démocratie, la liberté individuelle et le droit, sont aussi importantes que les clauses militaires et ont été ainsi envisagées jusqu'à maintenant par les gouvernements canadiens, le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement canadien envisage actuellement le Traité de la même façon?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question, selon moi, ne saurait être posée en ce moment. Le député invite le premier ministre à faire une déclaration de politique très générale et je ne pense pas que ce soit possible en ce moment.

M. Broadbent: Puis-je alors reformuler ma question? Le premier ministre envisagerait-il de faire au début de l'année, une déclaration à ce sujet à l'appel des motions?

L'AGRICULTURE

LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS DE TABAC

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

[L'hon. M. Ricard.]

Considérant le rapport du comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales au sujet du tabac et considérant aussi l'inquiétude des producteurs de tabac, j'aimerais demander à l'honorable ministre de l'Agriculture s'il a l'intention de supprimer toutes les subventions qui, actuellement, servent à l'amélioration des sols à tabac ou à l'agrandissement des fermes de tabac.

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur; le programme de recherche que nous poursuivons avec l'industrie du tabac gardera à peu près la même importance.

[Français]

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

J'aimerais demander à l'honorable ministre de l'Agriculture s'il approuve sans réserve le rapport de l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. l'Orateur: L'honorable député peut poser la question, mais je ne peux permettre à l'honorable ministre d'y répondre.

BILINGUISME ET BICULTURALISME

LA COMMISSION ET LA CRÉATION D'UNITÉS D'EXPRESSION FRANÇAISE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

[Traduction]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le secrétaire d'État exprimait-il l'avis du gouvernement à la Chambre hier lorsqu'il a dit que des unités d'expression française au sein de la fonction publique étaient une continuation normale de la politique de bilinguisme du gouvernement au sein de la fonction publique?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question pourrait peut-être être formulée en termes différents, mais je doute, d'après le Règlement, qu'on puisse demander au ministre s'il parle au nom du gouvernement lorsqu'il fait une déclaration à la Chambre. En posant sa question le député se fait fort, je crois, du fait que ces questions sont admises lorsqu'il s'agit de déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. Le député voudra peut-être reformuler sa question.

M. Nowlan: Merci, monsieur l'Orateur. Les unités d'expression française dans la fonction publique annoncées hier à la Chambre par le secrétaire d'État font-elles partie de la politique du bilinguisme du gouvernement dans la fonction publique?